

o.B.64.1. ✓ UK.

Note pour le Chef du Département.

Comme vous le savez, un message a été préparé, d'entente avec le Département des Finances et le Département de l'Intérieur, en vue de proposer aux Chambres l'octroi d'une subvention à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève. Ce message est actuellement à l'état d'épreuve et il peut être soumis au Conseil fédéral.

Le canton de Genève qui versait jusqu'ici une subvention de frs. 40.000.- a été amené à la porter à frs. 80.000.- puis à frs. 100.000.- et enfin à frs. 200.000.-. Nous ne pensons pas qu'il puisse aller au-delà de ce montant car il doit maintenir un certain équilibre entre l'Institut et l'Université.

En l'absence d'une subvention fédérale, l'Institut peut compter désormais sur des recettes à peu près équivalentes à celles qui lui provenaient ces dernières années de la fondation Rockefeller, c'est-à-dire qu'il ne peut ni augmenter le nombre de ses professeurs qui a été réduit de moitié alors que celui des étudiants doublait, ni adapter les traitements qui sont restés au niveau fixé en 1928. Or, plusieurs professeurs ont dépassé soixante-cinq ans et leur remplacement sera difficile si l'Institut ne peut pas offrir des traitements convenables. Quant aux professeurs plus jeunes, ils pourront être tentés d'accepter des situations plus avantageuses. En d'autres termes, il paraît exclu que la subvention cantonale soit suffisante à elle seule pour permettre à l'Institut de rester à la hauteur de sa réputation et de rendre les services qu'on attend de lui.

La subvention fédérale envisagée dans le projet de message assurerait à l'Institut un supplément de recettes de l'ordre de frs. 80.000.- à 100.000.- et lui permettrait de procéder aux adaptations les plus urgentes. Sans doute, son budget total n'atteindrait même pas le niveau d'avant-guerre et sa valeur réelle, compte tenu de l'augmentation du coût de la vie, accuserait une diminution d'au moins 40 %. C'est dire qu'une subvention fédérale fixée au montant envisagé serait un minimum si l'on veut empêcher que l'Institut perde rapidement de son importance et cesse de présenter un intérêt au point de vue de notre politique extérieure.

Berne, le 18 février 1950.




UK
Le chef du Dept.
off de la zone franc pour
le moment. Il faudra négocier
avec M. Robert

113

1350

Vu Th.

aa